PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ : ZP18456773

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique complémentaire	05/06/2026	26027165

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

11/05/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S006Z193

(9) RAISON SOCIALE : Contrôle Technique Saint-Jean

(3) COORDONNÉES : 24 Avenue des Alpes

06800 Cagnes Sur Mer

Tel:04 93 20 30 36

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 006Z1246

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
35 ALY 83 (F)	17/12/2002	17/12/2002

Marque	Désignation commerciale
IVECO	NON DEFINI

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
ZCFC357400D194100	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
35J10B33A	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation barré par l'ancien propriétaire du véhicule

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 09/01/2019 : 520218 km / 08/01/2020 : 524620 km / 06/01/2021 : 526150 km / 04/01/2022 : 535742 km / 03/01/2023 : 537371 km / 15/01/2024 : 545887 km / 12/05/2025 : 548083 km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

559353

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Émissions à l'échappement Opacité des fumées (2.50 m-1)	C1 : <0.10	C2 : <0.10		

Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (véhicules légers) ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques).

En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans le centre qui a délivré le procès-verbal;

Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (article 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié pour les véhicules légers ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur);

La contre-visite doit avoir lieu dans un délai maximal de deux mois après le contrôle technique. Passé ce délai, un nouveau contrôle technique est obligatoire. Lorsque la contre-visite est réalisée dans un centre différent de celui où a été réalisé le contrôle technique périodique, le procès-verbal du contrôle technique périodique doit obligatoirement être présenté au contrôleur, faute de quoi un contrôle technique complet est réalisé. Les points ou ensembles de points à contrôler lors de la contre-visite sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (véhicules légers) ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur;

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.



F 4006.

PREFECTURE DU VAR

83/001/TERM08/OP08/

N° IMMATRICULATION (A) DATE DE 1re MISE EN CIRCULATION (B)

35 ALY 83 17/12/2002 17/12/2002

NOM (C) Prénoms (D)
NOM d'usage
ONYX MEDITERRANEE

DOMICILE (E) 783 AV ROBERT BRUN ZI CAMP LAURENT
COMMUNE 126 83500 LA SEYNE S/ MER

GENRE	MARQUE (F)	TYPE
CTTE	IVECO	35J10B33A

N° dans la SÉRIE du TYPE (G)	CARROSSERIE	EN.	PUISS.	Pl. ass.
ZCFC35740U0194100	FOURGON	GO	8	003

LARG.	SURF.	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br. (dBA)	Rég. mot. (tr/mn)
		3T500	3T100	7T000	87	2925

DATE et N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT
NEUF

AVEC HAYON ELEVATEUR

DROITS PAYÉS SUR ÉTAT
TAXE RÉGION 224,00 E
TAXE PARAFISC. 28,00 E
TOTAL 252,00 E

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-1 à R. 122 du Code de la Route)

S083S228
A : 08/01/21
35 ALY 83

S083S228
A : 05/01/23
POLLU : 05/01/2
35 ALY 83

S083Z285
A 05/01/2023
35 ALY 83

S083Z285
A : 02/01/2025
POLLU 02/01/2024
35 ALY 83

UTO SECURITE
17/12/2012

UTO SECURITE

C80568825

C87728353

diagnosur
AP 17/01/15
35 ALY 83

diagnosur
A 16/01/16
35 ALY 83
S000500684

AUTOSUR
A 17/01/18
35 ALY 83
S217679124

S083C101
A : 02/01/2025
35 ALY 83

Le préfet,

02EK 34996